

Maisons-Alfort, le 25 août 2023

Conclusions de l'évaluation

**relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché
pour le produit biocide A-QUASAN
à base d'acide benzoïque,
de la société MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour le produit biocide A-QUASAN de la société MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle séquentielle.

Le produit biocide A-QUASAN à base 9,09 % d'acide benzoïque¹ est un type de produit 3² et 4³ destiné à la désinfection des surfaces dans le domaine de la santé vétérinaire et le domaine alimentaire. Le produit biocide est un concentré soluble destiné à être appliqué en intérieur par des utilisateurs professionnels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Évaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation du produit préparé par l'Allemagne, Etat membre de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012⁴.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Le produit A-QUASAN a été évalué et autorisé par l'Allemagne. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit et d'un résumé des caractéristiques du produit conformes aux conditions de l'autorisation. Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle séquentielle, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques du produit au nom de l'autorité compétente française, conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁵.

¹ RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) No 1035/2013 DE LA COMMISSION du 24 octobre 2013 approuvant l'acide benzoïque en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 3 et 4.

² TP3 : Hygiène vétérinaire

³ TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

⁴ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

⁵ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation du produit des autorités allemandes et à son analyse par la DEPR. Elles présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques du produit A-QUASAN ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.
Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que le produit A-QUASAN est efficace contre les bactéries, levures et champignons lorsqu'il est appliqué dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RESISTANCE

Des cas de résistance de certains micro-organismes à l'acide benzoïque sont reportés dans la littérature scientifique, notamment concernant des phénomènes de résistances innées pour les levures impliquées dans le processus de détérioration des aliments⁶. Cependant à ce jour aucune donnée n'existe dans la littérature s'agissant de phénomène de résistance acquise stable à l'acide benzoïque pour les bactéries et les levures.

Néanmoins en cas de diminution significative d'efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Quatre co-formulants, propan-1-ol, propan-2-ol, acide formique et ethane-1,2-diol, contenus dans le produit A-QUASAN ont été identifiés comme substances préoccupantes pour la santé humaine et l'environnement. Ces co-formulants préoccupants sont reportés dans la composition du produit dans le RCP en annexe. L'évaluation des risques du produit a été menée en tenant compte des effets de ces substances préoccupantes.

Certains co-formulants, seraient susceptibles de présenter des indications de propriétés de perturbation endocrinienne (PE). Cependant les informations disponibles ne permettent pas de finaliser l'évaluation du caractère PE de ces co-formulants. Cette évaluation devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

L'estimation des expositions liées à l'utilisation du produit A-QUASAN pour les usages revendiqués, est inférieure à l'AEL⁷ pour les utilisateurs professionnels et les autres personnes exposées, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

L'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs est conforme dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

⁶ Davidson, PM and Harrison, MA (2002) Resistance and Adaptation to Food Antimicrobials, Sanitizers, and Other Process Controls. Food technology 56 (11): 69-78.

⁷ AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant les conditions d'utilisation du produit en tant que TP3 et TP4, une contamination de l'alimentation, incluant les denrées d'origine animale, ne peut être exclue. Cependant, compte tenu des propriétés de l'acide benzoïque, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente. Le risque via l'alimentation est conforme dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active ainsi que pour les substances préoccupantes propan-1-ol et propan-2-ol. Les conclusions de l'évaluation sont fondées sur l'additivité des risques des substances concernées.

Concernant l'utilisation du produit A-QUASAN les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Ainsi ces usages sont conformes pour l'environnement.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour le produit A-QUASAN est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit A-QUASAN :

Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
Bactéries Levures	0,4 L/m ² Bactéries et levures (10°C) : 4,5 % v/v, 30 min ; 3,5 % v/v, 60 min ; 3 % v/v, 120 min Bactéries et levures (20°C) : 4 % v/v, 30 min ; 3,5 % v/v, 60 min ; 3 % v/v, 120 min	Désinfection de surfaces pour les soins vétérinaires et les animaux de compagnie (TP3) Pulvérisation en intérieur Professionnels	Conforme
Bactéries Levures	Bactéries et levures (10°C) : 4,5 % v/v, 30 min ; 3,5 % v/v, 60 min ; 3 % v/v, 120 min Bactéries et levures (20°C) : 4 % v/v, 30 min ; 3,5 % v/v, 60 min ; 3 % v/v, 120 min	Désinfection des équipements pour les soins vétérinaires et les animaux de compagnie (TP3) Trempe en intérieur Professionnels	Conforme

Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
Bactéries Champignons Levures	0,4 L/m ² Bactéries et levures (10°C) : 2,5 % v/v, 15 min ; 2 % v/v, 30 min Bactéries et levures (20°C) : 2,5 % v/v, 15 min ; 2 % v/v, 30 min ; 1,5 % v/v, 60 min Champignons (20°C) : 6 % v/v, 15 min ; 5 % v/v, 30 min ; 4 % v/v, 60 min	Désinfection de surfaces dures (TP4) Pulvérisation en intérieur Professionnels	Conforme
Bactéries Champignons Levures	Bactéries et levures (10°C) : 2,5 % v/v, 15 min ; 2 % v/v, 30 min Bactéries et levures (20°C) : 2,5 % v/v, 15 min ; 2 % v/v, 30 min ; 1,5 % v/v, 60 min Champignons (20°C) : 6 % v/v, 15 min ; 5 % v/v, 30 min ; 4 % v/v, 60 min	Désinfection des équipements par trempage (TP4) Désinfection des surfaces internes sans circulation (TP4) Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau potable (TP4) Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires (TP4) Intérieur Professionnels	Conforme

Pour le directeur général, par délégation,
la directrice adjointe,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques du produit biocide issu des conclusions de l'évaluation

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	A-QUASAN
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH
	Adresse	Langer Kamp 104, 22850 Norderstedt Allemagne
Numéro de demande	BC-YG067090-36	
Type de demande	Reconnaissance mutuelle séquentielle	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	MENNO CHEMIE-VERTRIEB GMBH
Adresse du fabricant	Langer Kamp 104, 22850 Norderstedt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	A.F.P. Antiseptica Forschungs- und Produktionsgesellschaft mbH, Otto-Brenner-Straße 16, 21337 Lüneburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide benzoïque
Nom du fabricant	CVH Chemie-Vertrieb GmbH & Co. Hannover KG
Adresse du fabricant	Podbielskistr. 22, 30163 Hannover Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	n.a.

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide benzoïque (technique)	Acide benzoïque	Substance active	65-85-0	200-618-2	9,09
n-Propanol	Propan-1-ol	Formulant	71-23-8	200-746-9	21,7
2-Propanol	Propan-2-ol	Formulant	67-63-0	200-661-7	13
Acide formique	Acide méthanoïque	Formulant	64-18-6	200-579-1	4,2
Ethylène glycol	Ethane-1,2-diol	Formulant	107-21-1	203-473-3	16,01

2.2. Type de formulation

SL : Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquides inflammables, catégorie 2 Lésions oculaires grave, catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H318 : Provoque de graves lésions des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumon, rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H318 : Provoque de graves lésions des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumon, rein) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P 273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	<p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P314 : Consulter un médecin en cas de malaise. P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 : Éliminer le contenu et le récipient conformément aux les réglementations nationales.</p>
Note	EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces dures par des professionnels par pulvérisation en intérieur

Type de produit	TP3
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures non poreuses (par exemple : surfaces de travail et de stockage, boîtes, caisses, surfaces de transport, outils, machines)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces propres et non poreuses dans les domaines suivants : - soins vétérinaires (cliniques vétérinaires, laboratoires d'analyses vétérinaires et équipements associés) - animaux de compagnie (logement des animaux, par exemple chenils, clapiers et cages, ainsi que les équipements associés)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression ou sous forme de mousse.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,4 L/m ² Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 4,5 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min Bactéries et levures (20°C) : - 4 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer uniquement sur des surfaces propres non poreuses.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les surfaces traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Les surfaces traitées et les équipements doivent être séchés avant réutilisation.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces avec lesquelles les chats peuvent avoir des contacts prolongés.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.

Les mesures de gestion de risque suivantes doivent être appliquées, sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

- Porter un équipement de protection respiratoire anti gaz avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection appropriées contre les produits chimiques pendant l'application du produit.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des équipements par trempage par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP3
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des équipements par trempage (par exemple : vaisselle, couverts, équipements, petites machines, machines, caisses, boîtes)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des équipements non poreux propres dans les domaines suivants : - soins vétérinaires (cliniques vétérinaires, laboratoires d'analyses vétérinaires et équipements associés) - animaux de compagnie (logement des animaux, par exemple chenils, clapiers et cages, ainsi que les équipements associés)
Méthode(s) d'application	Trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 4,5 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min

	Bactéries et levures (20°C) : - 4 % v/v, temps de contact 30 min - 3,5 % v/v, temps de contact 60 min - 3 % v/v, temps de contact 120 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les équipements avant l'application du produit.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Les équipements doivent être séchés avant réutilisation.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces avec lesquelles les chats peuvent avoir des contacts prolongés.
- Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures par des professionnels par pulvérisation en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures non poreuses (par exemple : surfaces de travail et de stockage, boîtes, caisses, surfaces de transport, outils, machines)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparés.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation avec un pulvérisateur à basse pression ou sous forme de mousse.

Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,4 L/m ² Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les surfaces et les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.
Les mesures de gestion de risque suivantes doivent être appliquées, sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail :

- Porter un équipement de protection respiratoire anti gaz avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 6) doit être portée (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des chaussures de protection appropriées contre les produits chimiques pendant l'application du produit.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des équipements par trempage par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des équipements par trempage (par exemple : vaisselle, couverts, équipements, petites machines, éléments de machines, caisses, boîtes)
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparées.
Méthode(s) d'application	Trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les équipements avant l'application du produit.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les équipements traités à l'eau potable avant de les réutiliser.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des surfaces internes sans circulation par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes sans circulation (par exemple : tuyaux, réservoirs, remplisseurs, mélangeurs et autres machines entrant en contact avec les denrées alimentaires).
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparés.
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau potable par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau potable (par exemple : tuyaux, réservoirs, remplisseurs, mélangeurs et autres machines entrant en contact avec les denrées alimentaires).
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Dans les industries agro-alimentaires, les industries de production de boissons, les entrepôts, les entrepôts frigorifiques et les zones dans les serres où les aliments sont préparées.
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dilutions : Bactéries et levures (10°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min Bactéries et levures (20°C) : - 2,5 % v/v, temps de contact 15 min - 2 % v/v, temps de contact 30 min - 1,5 % v/v, temps de contact 60 min Champignons (20°C) : - 6 % v/v, temps de contact 15 min - 5 % v/v, temps de contact 30 min - 4 % v/v, temps de contact 60 min

	Le système doit être rempli de la solution de produit après dilution et durant le temps de contact appropriée pour le(s) organisme(s) cible(s). La solution de produit doit être appliquée aussi souvent que nécessaire, avec un maximum d'une fois par jour et de préférence une fois par semaine.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit. - L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser.
--

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires par des professionnels en intérieur

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces internes dans les systèmes d'eau vétérinaires
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure Champignon
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Pour une utilisation dans : - les cabinets vétérinaires, les abris pour animaux et les zones d'alimentation des animaux - les élevages d'animaux (logements des animaux, animaleries, abattoirs, etc.)
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place sans circulation : le système (par exemple, par un tuyau) est rempli avec la solution du produit après dilution.

Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Dilutions :</p> <p>Bactéries et levures (10°C) :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2,5 % v/v, temps de contact 15 min- 2 % v/v, temps de contact 30 min <p>Bactéries et levures (20°C) :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2,5 % v/v, temps de contact 15 min- 2 % v/v, temps de contact 30 min- 1,5 % v/v, temps de contact 60 min <p>Champignons (20°C) :</p> <ul style="list-style-type: none">- 6 % v/v, temps de contact 15 min- 5 % v/v, temps de contact 30 min- 4 % v/v, temps de contact 60 min <p>Le système doit être rempli de la solution de produit après dilution et durant le temps de contact appropriée pour le(s) organisme(s) cible(s). La solution de produit doit être appliquée aussi souvent que nécessaire, avec un maximum d'une fois par jour et de préférence une fois par semaine.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille en PEHD de 1 L, 2 L Bidon en PEHD de 10 L, 20 L, 30 L Cuve en PEHD de 220 L

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none">- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.- L'utilisation d'une pompe doseuse pour le chargement manuel est requise.
--

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none">- Après la durée de traitement recommandée, rincer les canalisations et machines traitées à l'eau potable avant de les réutiliser

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion de risque

- Porter des lunettes de protection pendant la phase de manipulation du produit. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Conserver à l'écart des produits alimentaires, boissons et aliments pour animaux.
- Durée de conservation : 5 ans.

6. Autre(s) information(s)

-